

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier du 18 septembre

Présents : Elisabeth Blachère, Marie-Georges Roux-Gilly, Henriette Gandara, Pierre Ribeiro, Sabrina Meyer, Edith Cornet, Yvon Lemarquand, Pascal Bœuf, Dominique Gilles, Josiane Massacrier, Stéphanie Marchand-Valat, Isabelle Hernandez, Micheline Firka, Gérard Françon, Olivier Giraud, Helena Giraud, Sarah Roux, Justine Nahon, Gilles Thomas, Samuel Mecklenburg.

Absents excusés : Christiane Rouvière, Jacques Beaumont, Caroline Nieuviarts, Jean-Michel Contenot.

1- Préparation du prochain CICA qui aura lieu le 8 novembre

Suite aux interrogations de notre conseil de quartier au sujet de la pollution générée par les cheminées qui recrachent l'air du tunnel de la Croix-Rousse, en cas de pic de pollution dans ce dernier, nous avons conclu à une demande de prises de mesures par l'ATMO.

A l'initiative de Luc Arbib, président du conseil Saône, les autres conseils de quartier ont souhaité un CICA plus large sur la pollution de l'air à la Croix-Rousse.

C'est ce CICA qui va être préparé lors de la réunion du 25 septembre et il est logique que notre conseil y participe.

Gérard Françon, président de L'air des Lyonnais et des Lyonnaises, indique qu'il faudrait donc insister pour faire faire des mesures sur toute la Croix-Rousse et revenir sur la question des filtrages des tunnels.

Parler aussi de l'absence d'information dans les écoles sur les pics de pollution et de l'absence de vraie communication sur les ZFE et sur leur contrôle.

A noter aussi que les microparticules et nanoparticules, néfastes pour la santé, viennent de la circulation mais aussi des usines d'incinération et du chauffage.

1- Commission inter-conseil de quartier sur le handicap

La première réunion a eu lieu le lundi 4 septembre : 2 personnes du conseil Centre y assistaient ainsi qu'Elisabeth pour l'ouest, Isabelle Chemin, pour le conseil Est ; elle pilote cette commission. La conseillère d'arrondissement Marie-Agnès Cabot était présente bien qu'à l'avenir ce sera Nadège Borron, conseillère aux affaires sociales, qui aura cette charge.

Il a été beaucoup question du handicap moteur et de la nécessité de le prendre en compte lors de chaque aménagement de voirie.

Le handicap invisible et la santé mentale des enfants ont été abordés ainsi que les handicaps ponctuels liés à la maladie ou l'accident.

La rédaction d'une plaquette recensant tous les lieux, adresses et informations sur ce sujet a été envisagée ainsi que l'éventuelle organisation d'un forum.

Réactions des membres du conseil : la question de l'ascenseur à l'école Jean de Lafontaine qui compte 3 étages. La question des classes Ulysse...

Cette commission nouvellement créé est à suivre. Le sujet est très vaste. Si quelqu'un souhaite s'y investir, ce serait une bonne chose.

La prochaine réunion aura lieu le **2 octobre**, l'horaire : 14h ou plus tard, est à confirmer.

2- Le projet de la maison Baillieu

On en parle depuis 2021 mais maintenant, il semble que les choses avancent. Stéphanie Marchand-Valat resitue le lieu : la maison de l'ancienne gardienne du stade Baillieu, rue Philippe de Lassalle.

Il y a eu un appel à projet en 2021 avec cahier des charges auquel l'association Funibus a répondu. L'association avait fait circuler un questionnaire à l'époque auprès des habitants afin de prendre en compte leurs propositions. Le centre social s'associerait à ce projet de lieu convivial et d'éducation.

La localisation de la maison favoriserait les alliances avec les terrains de sport, la ferme....

Le jury se réunira le 19 octobre à la mairie, d'abord prévu en visio, il aura lieu finalement en présentiel. Il sera composé d'élus du 4^{ème} et de la Ville de Lyon. Le conseil de quartier est représenté dans ce jury par Dominique Gilles et Yvon Lemarquand qui ne voteront pas.

3- Ensemble en décembre

L'animation à la Croix-Rousse pendant les fêtes de Noël, telle qu'organisée l'année dernière avec les conseils de quartier, le comité des fêtes et les commerçants, est renouvelée. Elle est coordonnée par Matthieu Arrondeau.

Aucune occupation de l'espace public ne sera autorisée du 7 au 10 décembre, dates qui correspondent aux Illuminations.

Une idée est lancée : mettre en avant les activités des enfants de l'école, ou celles des associations...

Qui s'en charge ?

Il faudrait penser à des actions relativement simples à organiser, genre vin chaud...

Pour information : Les illuminations, qui sont très chères, sont à la charge des commerçants et de la Ville de Lyon pour moitié.

4- Projet APICQ : ça c'est Pernon

L'exposition sur le quartier Pernon a été appréciée en particulier par les anciens habitants.

Pour rappel : elle sera présentée du 10 novembre au 2 décembre à la MdA.

Une autre partie du projet aura lieu le *vendredi 29 septembre* avec un spectacle proposée par la Cie Les Vilain.es que nous avons reçue ici même en juin. C'est à l'école en salle de musique à 18h 30.

Samuel indique que les photos d'enfants prises en juin avec le thème : « C'est quoi ton rêve » seront agrandies et affichées sur le mur de l'école, à la place de la fresque solidaire qui est restée plusieurs mois.

5- Etat des finances

Une enveloppe est allouée à chaque conseil de quartier d'un montant de 1700 euros. Elle doit être dépensée dans le cadre de la comptabilité publique. Les dépenses engagées et réalisées correspondent au budget prévisionnel validé par le bureau en février. Elles consistent surtout en la prise en charge de prestations pour des événements : Ouest en fête avec le centre social ou encore la Chasse aux œufs à la ferme.

981, 80 sont dépensées à ce jour.

Concernant les sommes allouées pour les projets inter-conseils de quartier, la lisibilité est difficile car la mairie les gère dans leur globalité. Nous avons seulement payé l'hébergement du site des Petites Histoires de la Croix-Rousse, soit 104,00 euros. Mais nous ne connaissons pas à ce jour le solde réel.

Dominique propose que le solde de ce budget inter-conseils soit consacré à procurer un soutien aux Petites Cantines qui rencontrent des difficultés importantes.

Pas d'opposition. Néanmoins il faut savoir qu'on ne peut pas verser d'argent à une association mais seulement prendre en charge une prestation.

Par ailleurs les difficultés des Petites Cantines résident surtout dans l'absence de local, absence qui met en cause l'existence même de leur activité.

6-Questions diverses

Projet pour le stade de la rue Ferré, le stationnement, l'herbe dans les rues

- Le stade de la rue Ferré : Henriette Gandara, présente au nom des habitants du 64 rue Chazière, un projet d'aménagement de ce lieu, en raison des nuisances sonores générées en particulier par les ballons sur le revêtement de goudron. A ce sujet, ils ont envoyé une lettre recommandée aux services d'hygiène de la Ville de Lyon pour constater ces nuisances résiduelles.

Pour rappel : il s'agit du stade composé d'un terrain de foot et d'un terrain de basket à l'angle des rues ferré et Chazière.

Il s'agirait de faire un parc urbain intergénérationnel, avec chaises et bancs, végétalisation, mur d'escalade, pataugeoire pour les enfants, lieux de détente et de lecture, de ne pas privilégier le sport et de permettre aux filles de se réapproprier l'espace public. La mairie serait prête à financer le projet.

De vifs échanges s'engagent suite à l'énoncé de cette proposition.

En effet, plusieurs membres du conseil, préoccupés par la situation des jeunes dans le quartier, y voient surtout la suppression d'un espace sportif qui leur est dédié.

Par ailleurs, la vétusté de cet équipement est signalée depuis un certain temps. La nécessité de remplacer le revêtement du sol de goudron par un revêtement plus doux avait été proposée dans le cadre du vote du budget participatif, sans succès.

Notre élu référent précise alors que le budget évoqué par la Mairie pour ce nouveau projet, n'est autre que le prochain budget participatif qui sera mis en œuvre en 2025.

Il affirme également que l'occupation mixte- filles-garçons- de l'espace public est à soutenir.

En conclusion, il conviendra de travailler plus calmement sur une proposition de réaménagement lors de la préparation du prochain budget participatif.

Par ailleurs, ne pourrait-on pas, dès à présent, voir comment faire respecter les horaires indiqués devant le stade, à savoir une fermeture à 22 heures le soir, au moins de mai à septembre, comme c'est le cas pour les parcs publics.

Au sujet du budget participatif : la porteuse du projet de végétalisation des cours de l'Ecole nous informe que ce projet s'est limité à l'installation d'un parasol, sans aucune information préalable....

- Le stationnement payant à partir du 1^{er} octobre et le secteur couvert par la carte résident.
Il semblerait que le nouveau secteur limite les possibilités de stationner dans certaines rues de notre quartier, placées hors secteur.
Les plans ne sont pas très précis sur ce point. Notre élu référent doit se renseigner.
- A 21 heures la réunion s'achève sans que l'on ait pu parler de la question de l'entretien des rues et trottoirs. Elle sera abordée lors du prochain conseil.

Prochain conseil de quartier :

Lundi 16 octobre à 19 h